

**MINISTERE DE LA SANTE,  
DE LA POPULATION ET DE LA REFORME  
HOSPITALIERE**

**Arrêté interministériel du 14 Ramadhan 1426  
correspondant au 17 octobre 2005 fixant les  
programmes des concours sur épreuves pour  
l'accès à la formation paramédicale.**

-----

Le Chef du Gouvernement,

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,

Vu la loi n° 91-05 du 16 janvier 1991, modifiée et complétée, portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe ;

Vu le décret n° 66-145 du 2 juin 1966, modifié et complété, relatif à l'élaboration et à la publication de certains actes à caractère réglementaire ou individuel concernant la situation des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 85-59 du 23 mars 1985 portant statut-type des travailleurs des institutions et administrations publiques ;

Vu le décret présidentiel n° 04-136 du 29 Safar 1425 correspondant au 19 avril 2004 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel n° 05-161 du 22 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 1er mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 90-99 du 27 mars 1990 relatif au pouvoir de nomination et de gestion administrative à l'égard des fonctionnaires et agents des administrations centrales, des wilayas et des communes, ainsi que des établissements publics à caractère administratif en relevant ;

Vu le décret exécutif n° 91-107 du 27 avril 1991, modifié et complété, portant statut particulier des personnels paramédicaux ;

Vu le décret exécutif n° 95-293 du 5 Joumada El Oula 1416 correspondant au 30 septembre 1995, modifié et complété, relatif aux modalités d'organisation des concours, examens et tests professionnels au sein des institutions et administrations publiques ;

Vu l'arrêté interministériel du 9 Safar 1421 correspondant au 13 mai 2000 portant organisation des concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale ;

Vu l'arrêté interministériel du 23 Rabie El Aouel 1424 correspondant au 27 mai 2003 fixant le cadre d'organisation de la formation spécialisée pour l'accès aux corps des paramédicaux ;

**Arrêtent :**

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 24 du décret exécutif n° 95-293 du 5 Joumada El Oula 1416 correspondant au 30 septembre 1995, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer les programmes des concours sur épreuves pour l'accès à la formation paramédicale pour les corps et grades suivants :

— professeur d'enseignement paramédical du 2ème degré ;

— professeur d'enseignement paramédical du 1er degré ;

— infirmier, diplômé d'Etat ;

— infirmier breveté ;

— diététicien, diplômé d'Etat ;

— assistante sociale, diplômée d'Etat ;

— secrétaire médical, diplômé d'Etat ;

— agent d'assainissement, diplômé d'Etat ;

— prothésiste dentaire, diplômé d'Etat ;

— préparateur en pharmacie, diplômé d'Etat ;

— orthoptiste, diplômé d'Etat ;

— manipulateur de radiologie, diplômé d'Etat ;

— laborantin breveté ;

— masseur kinésithérapeute, diplômé d'Etat ;

— opticien lunetier, diplômé d'Etat.

Art. 2. — Les programmes prévus à l'article 1er ci-dessus sont annexés au présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 14 Ramadhan 1426 correspondant au 17 octobre 2005.

Le ministre de la santé,

de la population

et de la réforme hospitalière

Amar TOU

Pour le Chef  
du Gouvernement  
et par délégation,

*Le directeur général  
de la fonction publique,*

Djamel KHARCHI

ANNEXE

**1. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR  
EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION  
DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT  
PARAMEDICAL DU 2ème DEGRE**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1- Culture générale :**

- les principes fondamentaux des droits de l'Homme ;
- la société civile ;
- la liberté d'expression dans les pays en voie de développement ;
- la mondialisation ;
- la politique générale en Algérie ;
- la politique et le système de santé en Algérie ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- le développement de l'économie algérienne ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- l'économie de marché ;
- la culture algérienne ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- les institutions monétaires internationales ;
- l'environnement ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- les catastrophes naturelles ;
- l'information et les médias ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la pauvreté dans le monde ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce ;
- l'Organisation des Nations-unies ;
- les organisations non-gouvernementales.

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Psychopédagogie :**

- introduction aux sciences de l'éducation : (les concepts : de l'éducation, de l'instruction et de la formation) ;
- l'apprentissage : théories et processus ;
- la politique de formation ;
- les objectifs pédagogiques (taxonomie) ;
- les méthodes pédagogiques ;
- la communication pédagogique.

**Pédagogie appliquée :**

- la méthodologie de l'élaboration d'un programme de formation ;
- l'élaboration d'un plan de formation ;
- la planification modulaire ;
- la planification unitaire ;
- la situation pédagogique ;
- la leçon ;
- la taxonomie ;
- la docimologie ;
- la politique et la situation de la formation initiale ;
- la politique et la stratégie de la formation continue ;
- l'alternance dans la formation ;
- le projet d'établissement ;
- le projet pédagogique ;
- la démarche qualité de formation.

**3- Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury, portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de 30 minutes.

**2. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR  
EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION  
DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT  
PARAMEDICAL DU 1er DEGRE**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1- Culture générale :**

- la mondialisation ;
- La politique générale en Algérie ;
- la politique et le système de santé en Algérie ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- le développement de l'économie en Algérie ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- l'économie de marché ;
- la culture algérienne ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- la solidarité nationale ;
- l'environnement ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- les catastrophes naturelles ;
- l'information et les médias ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- le monde du travail ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'Organisation des Nations-unies ;
- les organisations non gouvernementales.

**2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :****MEDECINE :**

- l'épidémiologie des maladies infectieuses ;
- les infections :
  - \* virales,
  - \* bactériennes,
  - \* parasitaires.
- la sémiologie respiratoire ;
- les moyens d'exploration ;
- les bronchopneumopathies aiguës et chroniques ;
- les pathologies pleurales ;
- la tuberculose pulmonaire ;
- les cancers de l'appareil respiratoire ;
- la sémiologie en gastro-entérologie ;
- les moyens d'exploration ;
- les affections de la cavité buccale, de l'œsophage, de l'estomac, de l'intestin, du foie et des voies biliaires et du pancréas ;
- la sémiologie de l'appareil locomoteur ;
- les traumatismes articulaires ;
- les traumatismes osseux ;
- les traumatismes des parties molles ;
- la sémiologie cardiovasculaire ;
- les moyens d'exploration ;
- les affections cardiaques ;
- les affections des vaisseaux ;
- l'œdème aigu du poumon ;
- l'embolie pulmonaire.

**Chirurgie :**

- l'infection en chirurgie ;
- l'abcès chaud ;
- l'abcès froid ;
- les furoncles ;
- l'anthrax ;
- les panaris ;
- la lymphangite ;
- le phlegmon ;
- la gangrène gazeuse ;
- les affections inflammatoires de l'abdomen ;
- les occlusions intestinales ;
- les contusions et les plaies abdominales ;
- les hémorragies digestives ;
- les brûlures ;
- les polytraumatismes.

**Pédiatrie/gynécologie/obstétrique :****Pédiatrie :**

- la pathologie chirurgicale ;
- la pathologie médicale ;
- les maladies métaboliques et endocriniennes ;
- les maladies carencielles ;
- la pathologie en uro-néphrologie ;
- la pathologie cardiaque ;
- la pathologie en pneumophtisiologie ;
- la pathologie en neurologie ;
- les leishmanioses viscérales ;
- la pathologie en dermatologie ;
- les conjonctivites ;
- la pathologie néonatale.

**Gynécologie/Obstétrique :**

- la sémiologie.
- les moyens d'exploration.
- les pathologies :
  - \* des organes génitaux,
  - \* des glandes mammaires,
  - \* au cours de grossesse,
  - \* en cours d'accouchement,
  - \* en cours de délivrance,
  - \* en suites de couches.
- la stérilité ;
- les conséquences de certaines pathologies sur la grossesse.

**PSYCHIATRIE :**

- les états névrotiques ;
- les troubles cognitifs ;
- les psychoses aiguës ;
- les psychoses chroniques ;
- l'anorexie mentale ;
- la toxicomanie ;
- les personnalités pathologiques ;
- les troubles psychiques secondaires aux affections organiques ;
- les conduites suicidaires ;
- les états :
  - \* de panique et d'angoisse ;
  - \* d'agitation et de dangerosité ;
  - \* de manque chez le toxicomane ;

- Les troubles :
- \* du sommeil chez l'enfant ;
- \* sphinctériens ;
- \* sexuels ;
- \* de conduite alimentaire chez l'enfant ;
- \* névrotiques chez l'enfant et chez l'adolescent ;
- \* du langage chez l'enfant ;
- \* psychiatriques chez l'enfant ;
- \* psychotiques chez l'enfant ;
- \* cognitifs de l'enfance et de l'adolescence ;
- \* psychotiques précoces de l'adolescent ;
- la crise d'adolescence et ses troubles ;
- l'épilepsie chez l'enfant et l'adolescent.

**Neurologie :**

- la sémiologie ;
- les principales affections neurologiques :
- \* la maladie de Parkinson ;
- \* la sclérose en plaques ;
- \* le syndrome de Guillain Barré ;
- \* les paralysies ;
- \* les tumeurs.

**Santé mentale :**

- les principes directeurs de l'action de santé mentale ;
- les causes des troubles mentaux et la nature de maladies mentales ;
- la prévention dans la protection de la santé mentale.

**REANIMATION :**

- l'équilibre hydro - électrolytique ;
- les troubles hydro - électrolytiques ;
- l'équilibre acide - basique ;
- l'équilibre circulatoire ;
- l'hématologie ;
- l'alimentation ;
- la réanimation en médecine d'urgence ;
- les comas.

**Pharmacologie :**

- les antibiotiques ;
- les diurétiques ;
- les tonicardiaques ;
- les neuroleptiques ;
- les anesthésiques locaux ;
- les anticoagulants ;
- les curares ;
- les corticoïdes et les substances inflammatoires.

**Physiopathologie :**

- de l'hypertension artérielle ;
- de l'œdème aigu du poumon ;
- des troubles hydro-électrolytiques ;
- de l'insuffisance cardiaque ;
- de l'asthme ;
- de l'insuffisance respiratoire aiguë et chronique ;
- des pneumopathies graves ;
- de l'insuffisance rénale aiguë et chronique ;
- des troubles de l'équilibre acide - basique ;
- du diabète ;
- de l'acidocétose ;
- du coma hyperosmolaire ;
- de l'hypoglycémie ;
- des occlusions intestinales ;
- des pancréatites ;
- des péritonites ;
- de l'insuffisance hépatique ;
- de l'état de choc ;
- de l'infarctus du myocarde ;
- des troubles du rythme ;
- de l'insuffisant coronarien ;
- des grands brûlés ;
- des ictères ;
- de l'hypertension portale ;
- des embolies ;
- la ventilation artificielle.

**ANATOMIE PHYSIOLOGIE :**

- la cellule ;
- l'étude des principaux tissus ;
- notions d'embryologie ;
- notions de génétique ;
- l'ostéologie ;
- l'arthrologie ;
- la myologie ;
- les principales glandes endocrines ;
- l'appareil digestif ;
- l'appareil respiratoire ;
- les appareils génitaux ;
- le système nerveux ;
- les organes des sens.

**Pathologie chirurgicale :**

- l'infection en chirurgie ;
- l'abcès chaud ;
- l'abcès froid ;
- les furoncles ;
- les anthrax ;
- les panaris ;
- la lymphangite ;
- le phlegmon ;
- la gangrène gazeuse ;
- les affections inflammatoires de l'abdomen ;
- les occlusions intestinales ;
- les contusions et plaies abdominales ;
- les hémorragies digestives ;
- les brûlures ;
- les polytraumatisés.

**Techniques opératoires :****Chirurgie :**

- plastique ;
- de la hanche ;
- viscérale ;
- vasculaire ;
- périphérique ;
- gynéco- obstétricale ;
- O.R.L ;
- thoracique ;
- cardiovasculaire ;
- urologique ;
- ophtalmologique ;
- neurochirurgie.

**PUERICULTURE :**

- la puériculture anté-natale ;
- la gamétogenèse, l'embryologie et la fœtologie ;
- la physiologie fœtale ;
- la puériculture néonatale ;
- la puériculture post-natale ;
- les vaccinations ;
- la prévention des accidents ;
- la puériculture sociale ;
- les techniques de puériculture.

**Psychologie :**

- la phase prénatale de vie intra-utérine ;
- la naissance ;
- la psychologie de l'enfant de la naissance à l'adolescence ;
- le pré-adolescent et l'adolescent.

**Techniques de soins en pédiatrie.****Pédiatrie / néonatalogie :****Pédiatrie :**

- les affections du tube digestif ;
- les affections nutritionnelles et métaboliques ;
- les maladies du sang ;
- les affections cardiovasculaires et respiratoires ;
- les affections du système nerveux ;
- les affections de l'appareil urinaire ;
- la réanimation d'un enfant en état de choc ;
- les affections endocriniennes.

**Néonatalogie :**

- l'adaptation à la vie intra-utérine ;
- l'adaptation thermique ;
- le traumatisme obstétrical ;
- la souffrance fœtale ;
- la réanimation du nouveau-né ;
- les urgences chirurgicales ;
- les infections du nouveau-né ;
- le syndrome hémorragique du nouveau-né ;
- les soins aux nouveaux-nés ;
- la surveillance en soins intensifs.

**BIOMECHANIQUE :**

- les leviers et poulies ;
- la force, le travail, l'énergie et la puissance biomécanique musculaire ;
- la marche humaine.

**Psychologie :**

- les grandes tendances en psychologie ;
- les facteurs intervenant dans le développement de la personnalité ;
- les grandes fonctions et leurs troubles.

**Pathologie médico-chirurgicale :****Traumatologie/orthopédie :**

- les différents types de traumatismes ;
- le syndrome de Volkman ;
- les raideurs du coude articulaire post-traumatiques, ruptures tendineuses ;
- les brûlures.

**Pathologie neuro-centrale :**

- les syndromes en pathologie neuro-centrale ;
- les épilepsies ;
- les troubles des fonctions supérieures ;
- les troubles neuro-sensoriels ;
- les para et tétraplégies ;
- les hémiplésies ;
- les traumatismes crâniens ;
- la sclérose en plaques.

**Pathologie neuro-périphérique :**

- les paralysies périphériques.

**Pathologies en rhumatologie.**

**Pathologie infantile :**

- le développement et croissance de l'appareil locomoteur ;
- l'examen morphologique, examen neuro-moteur ;
- les affections neurologiques.

**Pathologie respiratoire :**

- les bronchites ;
- l'asthme.

**Pathologies cardiovasculaires.**

**ANATOMIE PHYSIOLOGIE :**

- la cellule ;
- les tissus ;
- les grandes fonctions.

**Diététique :**

- l'étude des aliments ;
- l'alimentation rationnelle du nourrisson de 0 à 2 ans ;
- les rations alimentaires équilibrées et adaptées à des conditions évolutives ;
- la vérification de l'équilibre d'une ration alimentaire ;
- les régimes thérapeutiques de l'adulte et de l'enfant.

**Nutrition :**

- les besoins :
- \* énergétiques ;
- \* plastiques ;
- \* de protection ;
- \* alimentaires.

**PSYCHOSOCIOLOGIE :**

- du couple traditionnel au couple moderne ;
- l'évolution du couple ;
- la sexualité dans la vie du couple ;
- la dynamique de groupe ;
- la croyance et l'idéologie ;
- le racisme, préjugés et discrimination ;
- les troubles sociaux.

**Droit et législation :**

**Droit civil :**

- la personne physique ;
- le code de la famille ;
- les biens ;
- la responsabilité civile ;
- les juridictions civiles.

**Droit du travail :**

- les relations de travail ;
- les contrats d'apprentissage ;
- la responsabilité pénale de l'assistante sociale ;
- les fautes et sanctions professionnelles ;
- les conflits individuels et collectifs du travail.

**Droit pénal :**

- la responsabilité pénale ;
- les peines ;
- les juridictions des mineurs ;
- la délinquance juvénile.

**La sécurité sociale :**

**Les prestations sociales :**

- la sécurité sociale ;
- les régimes ;
- les assurances ;
- la mutuelle ;
- la médecine du travail ;
- l'allocation familiale ;
- les pensions de retraite ;
- le contentieux en matière de sécurité sociale ;
- l'assurance-chômage ;
- la couverture sociale des étudiants.

**Etude de cas :**

- l'analyse, l'argumentation et la proposition de solutions pour un cas social.

**CLASSEMENT :**

- les différents types de classement ;
- le mode de classement ;
- les fiches et les fichiers ;
- l'introduction aux archives ;
- les techniques archivistiques.

**Correspondance :**

- les techniques de la rédaction administrative ;
- les documents administratifs autres que la lettre. (procès-verbal ; rapport ; note de service).

**Etude de cas :**

— analyser, argumenter une situation problématique fictive et trouver des solutions adaptées.

**ANATOMIE PHYSIOLOGIE :**

- du membre supérieur ;
- du membre inférieur ;
- du tronc ;
- de la tête et du cou ;
- de la formation des différents plexus ;
- de la formation des troncs nerveux et des nerfs.

**Pathologie générale :**

- les nécroses osseuses ;
- les maladies d'origine vasculaire ;
- les maladies métaboliques.

**Pathologie chirurgicale :**

Les amputations :

- \* du pied,
- \* de la jambe,
- \* fémorales,
- \* de GRITI.
- la désarticulation du genou et de la hanche.

**Orthopédie technique :**

- les orthèses du membre supérieur ;
- les orthèses du tronc ;
- les appareillages des amputés ;
- les prothèses :
  - \* canadiennes pour la désarticulation de la hanche,
  - \* de jambes,
  - \* fémorales.
- la prise de mesure et de moulage nécessaires à la confection de tous types de prothèses pour tous les niveaux d'amputation ainsi que les malformations congénitales ;
- la prothèse générique de la sangle abdominale ;
- le petit appareillage.

**APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE :**

- l'origine de l'eau naturelle ;
- la qualité des eaux ;
- la source d'approvisionnement en eau potable ;
- le captage des eaux ;
- les installations des unités de traitement des eaux ;
- le traitement des eaux destinées à l'alimentation ;
- les traitements spéciaux des eaux.

**Hygiène des denrées alimentaires :**

- les analyses microbiologiques et physico-chimiques des denrées alimentaires ;
- la méthode de conservation des aliments :
  - \* les laits et dérivés,
  - \* les viandes, les produits carnés et les volailles,
  - \* les poissons et les crustacés,
  - \* les fruits,
  - \* les légumes,
  - \* les œufs,
  - \* les boissons.

**Excrétas et eaux usées :**

- l'évacuation des excrétas ;
- l'évacuation des eaux usées ;
- les systèmes d'épuration des eaux usées domestiques pour petite agglomération ;
  - les procédures d'épuration des eaux urbaines ;
  - le traitement des boues ;
  - l'épuration des eaux résiduaires industrielles ;
  - le contrôle des affluents des systèmes d'épuration ;
  - les normes et législation en matière de rejet des eaux usées.

**Déchets solides :**

- les caractéristiques et évolution ;
- l'analyse des déchets solides ;
- l'évacuation des déchets solides ;
- les différents travaux de nettoyage ;
- le traitement final des déchets solides.

**DESSIN :**

- dessin de toutes les faces des dents avec racines.

**Biomatériaux :**

- le laboratoire de prothèse dentaire ;
- l'instrumentation ;
- les matériaux dentaires ;
- les pâtes à empreinte ;
- les pâtes thermoplastiques ;
- les revêtements ;
- les métaux et alliages.

**Prothèse :**

- générale ;
- dentaire conventionnelle ;
- dentaire totale ;
- piézographique ;
- conjointe ;
- partielle squelettique.

**CHIMIE :**

- les mélanges et combinaisons ;
- les corps purs ;
- les corps simples ;
- les corps composés ;
- la classification des éléments ;
- les molécules ;
- les atomes ;
- les masses atomiques et moléculaires ;
- les valences ;
- les réactions chimiques ;
- les produits acides, basiques et sels ;
- les hydrates ;
- les oxydes ;
- les sulfures ;
- la chimie :
  - \* minérale,
  - \* analytique,
  - \* organique.

**Pharmacie galénique :**

- les médicaments destinés à :
  - \* la voie orale,
  - \* la voie parentérale,
  - \* l'administration transmuqueuse,
  - \* la voie cutanée.
- les préparations à usage homéopathique ;
- les préparations à usage vétérinaire et phyto - pharmaceutique ;
- la solubilité et les incompatibilités médicamenteuses.

**Matière médicale :**

- les drogues à action sur le système :
  - \* digestif,
  - \* cardiovasculaire,
  - \* nerveux,
  - \* respiratoire,
- les gommes ;
- les huiles végétales ;
- les beurres ;
- les drogues d'origines animales et végétales ;
- les produits opothérapeutiques.

**L'APPAREIL OCULOMOTEUR :**

**Anatomie :**

- les muscles oculomoteurs ;
- les fascias des muscles de l'orbite ;
- les nerfs oculomoteurs ;
- les centres et voies oculogyres.

**Physiologie :**

- les mouvements oculaires ;
- les positions de repos et de fixation ;
- les mouvements oculaires volontaires et réflexes ;
- la convergence ;
- le mécanisme musculaire des mouvements oculaires.

**Déséquilibres oculomoteurs :**

- l'asthénopie de fixation ;
- les ésootropies accommodatives et non accommodatives ;
- les exotropies ;
- les strabismes ;
- les paralysies oculomotrices ;
- les atteintes musculaires ;
- les performances visuelles et leurs examens.

**ANATOMIE PHYSIOLOGIE :**

- la cytologie ;
- l'histologie ;
- les appareils :
  - \* locomoteur,
  - \* cardiovasculaire,
  - \* respiratoire,
  - \* digestif,
  - \* urinaire,
  - \* génitaux.
- le système nerveux ;
- les organes des sens ;
- le sang ;
- les glandes endocrines.

**Physique radiologique :**

- la matière et l'énergie ;
- l'électricité et magnétisme ;
- les rayonnements ;
- les études des rayons x.

**Technologie :**

- le générateur ;
- le tube à rayons X ;
- les appareils et accessoires ;
- le laboratoire de traitement de films ;
- le film ;
- les opérations photographiques et leur amélioration ;
- le développement automatique ;
- les examens radiologiques :
  - \* osseux,
  - \* viscéraux,
  - \* spécialisés.
- Les techniques particulières.

**BACTERIOLOGIE :**

- les caractères différentiels ;
- la morphologie et structure bactérienne ;
- les études des bactéries ;
- l'hémoculture ;
- la coproculture ;
- l'examen cytobactériologique :
  - \* du liquide céphalorachidien,
  - \* du pus,
  - \* des liquides d'épanchements,
  - \* des prélèvements génitaux,
  - \* du sperme,
  - \* des prélèvements rhinopharyngés.
- le contrôle bactériologique des eaux.

**Hématologie :**

- le sang ;
- les organes hématopoïétiques ;
- la lignée érythrocytaire ;
- les pathologies des globules rouges ;
- la lignée leucocytaire ;
- les pathologies des leucocytes ;
- l'hémostase ;
- les groupes sanguins ;
- la transfusion sanguine ;
- les échantillons ;
- les anticoagulants.

**Biochimie :**

La biochimie :

- \* générale,
- \* structurale,
- \* métabolique,
- \* clinique.

**Parasitologie :**

- la classification des parasites ;
- le cycle évolutif ;
- l'hôte ;
- l'étude des différents parasites ;
- le mode de contamination ;
- la relation hôte / parasite ;
- les voies de sortie ;
- les diagnostics en parasitologie ;
- les différents traitements ;
- la coprologie parasitaire.

**ANATOMIE PHYSIOLOGIE :**

- la cellule ;
- les différents tissus et organes ;
- l'anatomie physiologie des grands appareils ;
- la croissance osseuse ;
- le métabolisme ;
- l'anatomie descriptive ;
- la morphologie.

**Pathologie médico-chirurgicale et rééducation :****Traumatologie - orthopédie :**

- les fractures ;
- les entorses ;
- les luxations ;
- les lésions des parties molles ;
- les différentes localisations des traumatismes.

**Rhumatologie :**

- la pathologie articulaire ;
- les arthropathies d'origine nerveuse ;
- les pathologies ab-articulaires ;
- la pathologie osseuse.

**Pathologie infantile :**

- la pathologie :
  - \* congénitale ;
  - \* héréditaire ;
  - \* acquise.

**Pathologie sportive :**

- les pathologies spécifiques dans les différentes disciplines ;
- les moyens thérapeutiques ;
- les lésions de l'appareil locomoteur ;
- la chirurgie dans les pathologies sportives.

**Neurologie :**

- la sémiologie neurologique ;
- les différents syndromes et pathologies ;
- les affections associant plusieurs syndromes ;
- les troubles des fonctions supérieures ;
- l'infirmité motrice d'origine cérébrale ;
- les traumatismes crâniens.

**Déviations vertébrales :**

- l'examen du patient ;
- les scoliozes ;
- les cyphoses et lordoses pathologiques, dos plat, dos creux.

**Pathologie respiratoire :**

- la sémiologie ;
- l'examen du patient ;
- les syndromes respiratoires ;
- la bronchopneumopathies chroniques obstructives ;
- la pathologie infectieuse et tumorale ;
- la pathologie de la paroi et des plèvres ;
- la chirurgie thoracique.

**Pathologie cardiovasculaire :**

- la sémiologie ;
- l'infarctus du myocarde et insuffisance coronarienne ;
- les cardiopathies et valvulopathies ;
- les cardiopathies congénitales ;
- les artéropathies, maladies artériomateuses thromboemboliques ;
- les œdèmes et lympho-œdèmes ;
- les troubles vasomoteurs ;
- la chirurgie cardiaque.

**Amputations :**

- du membre inférieur, du membre supérieur et types d'appareils.

**EPIDEMIOLOGIE :**

- les indicateurs de santé ;
- la monographie ;
- le système de surveillance ;
- les maladies à déclaration obligatoire ;
- la situation épidémiologique ;
- l'épidémiologie descriptive et analytique.

**Statistiques :**

- la présentation des données ;
- les paramètres de position et de dispersion ;
- les probabilités ;
- les tests d'hypothèse ;
- les sondages.

**Maladies transmissibles :**

- les maladies :
  - \* bactériennes,
  - \* virales,
  - \* parasitaires,
  - \* sexuellement transmissibles / SIDA.

**OPTIQUE PHYSIOLOGIQUE :**

- la dioptrique oculaire ;
- le système optique de l'œil ;
- l'œil sphérique ;
- l'œil sphérique non corrigé ;
- l'œil astigmatique corrigé et non corrigé ;
- l'œil aphaque ;
- la vision binoculaire ;
- l'œil mobile ;
- les défauts de la vision binoculaire.

**Orthoptie - Strabologie :**

- l'introduction à l'examen orthoptique ;
- l'étude de la déviation ;
- les mécanismes d'apparition de la correspondance de BERENS et la baguette de MADDOX ;
- les verres striés de BAGGOLONI ;
- les post-images de BIELSCHOWSKI et LANCASTER ;
- les appareils permettant de mettre en évidence une fonction binoculaire ;
- le traitement de l'amblyopie.

**Technologie du verre :**

- les règles générales d'organisation et de sécurité de travail ;
- les techniques et les moyens de réalisation d'un verre ;
- la réalisation manuelle d'une paire de verres droit et gauche pour monture en matière plastique et métallique ;
- la réalisation de montage à la machine automatique ;
- la réalisation de montages automatiques à biseaux libres et glace ;
- les différents montages spéciaux.

**3- Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

### 3. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION D'INFIRMIER DIPLOME D'ETAT

#### A/ Epreuves écrites d'admissibilité :

##### 1 - Culture générale :

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

##### 2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :

#### MEDECINE :

- les maladies virales ;
- les maladies bactériennes ;
- les maladies parasitaires ;
- la sémiologie de l'appareil cardiovasculaire ;
- les valvulopathies ;
- les endocardites ;
- l'infarctus du myocarde ;
- les insuffisances cardiaques ;
- l'hypertension artérielle ;
- les maladies thromboemboliques ;
- l'œdème aigu du poumon ;
- les régimes en cardiologie ;
- la sémiologie de l'appareil respiratoire ;
- les bronchites ;
- l'asthme ;
- les bronchopneumopathies aiguës ;
- l'insuffisance respiratoire aiguë ;
- les pleurésies ;
- les pneumothorax ;
- la tuberculose pulmonaire ;
- la sémiologie de l'appareil digestif ;

- les gastrites aiguës et chroniques ;
- les ictères ;
- les maladies ulcéreuses ;
- les cirrhoses ;
- la fistule anale et la fissure anale ;
- les hémorroïdes ;
- les cancers.

#### Chirurgie :

- l'infection en chirurgie ;
- les appendicites ;
- les péritonites ;
- les pancréatites aiguës ;
- la cholécystite aiguë lithiasique ;
- les occlusions intestinales ;
- l'étranglement herniaire ;
- les contusions et plaies des parties molles ;
- les hémorragies digestives ;
- les polytraumatisés ;
- les traumatismes thoraciques et plaies pleuro - pulmonaires ;

#### 3 - Langue étrangère : (français ou anglais)

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

#### B/ Epreuve orale d'admission définitive :

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

### 4. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION D'INFIRMIER BREVETE

#### A/ Epreuves écrites d'admissibilité :

##### 1 - Culture générale :

- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'hygiène à l'hôpital ;
- l'environnement ;
- la culture algérienne ;
- la pauvreté dans le monde ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- le pétrole (enjeux et stratégies) ;
- les institutions politiques en Algérie ;
- la Constitution algérienne de 1996 ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962) ;
- la prévention des fléaux sociaux.

**2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**MEDECINE :**

- les maladies bactériennes ;
- les maladies virales ;
- les maladies parasitaires ;
- les maladies sexuellement transmissibles ;
- la sémiologie de l'appareil respiratoire ;
- les bronchites ;
- l'asthme ;
- les bronchopneumopathies ;
- les pleurésies ;
- le tabagisme et affections respiratoires ;
- la sémiologie de l'appareil digestif ;
- les gastrites ;
- l'ulcère gastro duodénal ;
- les hémorroïdes ;
- les ictères ;
- la cirrhose du foie ;
- les hémorragies digestives ;
- la sémiologie de l'appareil cardiovasculaire ;
- l'hypertension artérielle ;
- l'infarctus du myocarde ;
- les insuffisances cardiaques ;
- l'œdème aigu du poumon ;
- les phlébites ;
- le régime du malade cardiaque.

**3- Langue étrangère : (français ou anglais)**

— étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

— elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**5. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION DE DIETETICIEN DIPLOME D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1- Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de la santé ;

- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Diététique :**

- l'alimentation rationnelle du nourrisson de 0 à 2 ans ;
- l'établissement de rations alimentaires ;
- la vérification de l'équilibre d'une ration.

**Nutrition :**

- les besoins :
  - \* énergétiques,
  - \* plastiques,
  - \* de protection,
  - \* alimentaires.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

— étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

— elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**6. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION D'ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;

- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

## **2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité de la candidate :**

### **Etude de cas :**

— l'analyse, l'argumentation et la proposition de solutions pour un cas social.

### **— droit et législation :**

- \* le droit civil,
- \* le droit du travail,
- \* le droit pénal,
- \* le droit public.

### **Psychosociologie :**

- du couple traditionnel au couple moderne ;
- l'évolution du couple ;
- la sexualité dans la vie du couple ;
- la dynamique de groupe ;
- la croyance et l'idéologie ;
- le racisme, préjugés et discrimination ;
- les troubles sociaux.

## **3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

— étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

### **B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

— elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

## **7. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION DE SECRETAIRE MEDICAL DIPLOME D'ETAT**

### **A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

#### **1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;

- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

## **2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

### **Correspondance :**

- les techniques de la rédaction administrative ;
- les documents administratifs autres que la lettre. (procès-verbal, rapport, note de service).

### **Classement :**

- les différents types de classement ;
- les fiches et les fichiers ;
- le classement des pièces diverses ;
- les moyens de reproduction et de conservation ;
- la destruction des documents ;
- la gestion des archives.

## **3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

— étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

### **B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

— elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

## **8. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION D'AGENT D'ASSAINISSEMENT DIPLOME D'ETAT**

### **A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

#### **1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;

- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Epidémiologie :**

- la définition et buts de l'épidémiologie ;
- les concepts de base ;
- l'épidémiologie générale des maladies infectieuses et non infectieuses ;
- le rôle de l'épidémiologie dans les programmes de santé ;
- la surveillance épidémiologique et les méthodes de contrôle et d'éradication des maladies.

**Approvisionnement en eau potable :**

- l'origine de l'eau naturelle ;
- la qualité des eaux ;
- la source d'approvisionnement en eau potable ;
- le captage des eaux ;
- les installations des unités de traitement des eaux ;
- le traitement des eaux destinées à l'alimentation ;
- les traitements spéciaux de l'eau.

**Hygiène publique :**

- le rapport entre l'habitat et la santé ;
- les besoins fondamentaux ;
- les différents types d'habitat ;
- les normes de l'habitat salubre ;
- les règles urbanistiques d'une habitation.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**9. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION DE PROTHESISTE DENTAIRE DIPLOME D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Dessin :**

- dessin de toutes les faces des dents avec racines.

**Prothèse dentaire totale :**

- les empreintes préliminaires ;
- la réalisation d'un porte-empreintes individuel ;
- les empreintes secondaires ;
- les techniques et les moyens de réalisation d'une prothèse dentaire totale.

**Prothèse partielle conventionnelle :**

- les techniques et les moyens de réalisation d'une prothèse partielle conventionnelle.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**10. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR  
EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION  
DE PREPARATEUR EN PHARMACIE DIPLOME  
DE D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Pharmacie galénique :**

- les médicaments destinés à la voie :
  - \* orale,
  - \* parentérale,
  - \* trans-muqueuse,
  - \* cutanée.
- la gestion du matériel médico-chirurgical.

**Pharmacologie :**

- le mécanisme d'action des médicaments ;
- le devenir du médicament dans l'organisme ;
- les facteurs de modification de l'action du médicament ;
- les interactions médicamenteuses ;
- la thérapeutique anti-infectieuse.

Les médicaments :

- \* du système nerveux central,
- \* du système nerveux autonome,
- \* de l'appareil respiratoire,
- \* de l'appareil cardiovasculaire,
- \* de l'appareil digestif,
- \* de l'appareil urinaire,
- \* utilisés en gynéco-obstétrique.
- les anti-inflammatoires ;
- les vitamines.

**Matière médicale :**

- les drogues à action sur le système :
  - \* digestif,
  - \* cardiovasculaire,
  - \* nerveux,
  - \* respiratoire.
- les huiles végétales ;
- les beurres.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**11. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR  
EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION  
D'ORTHOPTISTE DIPLOME D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles.
- la démocratie ;
- le multipartisme.
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**L'appareil oculomoteur :**

**Anatomie :**

- les muscles oculomoteurs ;
- les fascias des muscles de l'orbite ;
- les nerfs oculomoteurs ;
- les centres et voies oculogyres.

**Physiologie :**

- les mouvements oculaires ;
- les positions de repos et de fixation ;
- les mouvements oculaires volontaires et réflexes ;
- la convergence ;
- le mécanisme musculaire des mouvements oculaires.

**Déséquilibres oculomoteurs :**

- l'asthénopie de fixation ;
- les ésootropies accommodatives et non accommodatives ;
- les exotropies ;
- les strabismes ;
- les paralysies oculomotrices ;
- les atteintes musculaires ;
- les performances visuelles et leurs examens.

**3- Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**12. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION DE MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE DIPLOME D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2- Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :**

**Anatomie physiologie :**

- la cytologie ;
- l'histologie ;
- les appareils :
  - \* locomoteur,
  - \* respiratoire,
  - \* digestif,
  - \* urinaire,
  - \* génitaux.
- les glandes endocrines.
- les organes des sens.

**Physique radiologique :**

- la matière et l'énergie.
- l'électricité et le magnétisme.
- les rayonnements.
- les études des rayons X.

**Techniques radiologiques :**

- les examens radiologiques :
  - \* osseux,
  - \* viscéraux,
  - \* spécialisés.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**13. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVE POUR L'ACCES A LA FORMATION DE LABORANTIN BREVETE**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1 - Culture générale :**

- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'hygiène à l'hôpital ;
- l'environnement ;
- la culture algérienne ;
- la pauvreté dans le monde ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- le pétrole (enjeux et stratégies) ;
- les institutions politiques en Algérie ;
- la Constitution algérienne de 1996 ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962) ;
- la prévention des fléaux sociaux.

**2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :****Hématologie :**

- le sang ;
- les organes hématopoïétiques ;
- la lignée érythrocytaire ;
- les pathologies des globules rouges ;
- la lignée leucocytaire ;
- les pathologies des leucocytes.

**Bactériologie :**

- l'organisation d'un laboratoire de bactériologie ;
- la désinfection/stérilisation ;
- la morphologie et structure bactérienne ;
- la nutrition et la croissance des bactéries ;
- les antibiotiques, les antiseptiques et les désinfectants.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais).**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**14. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION DE MASSEUR KINESITHERAPEUTE DIPLOME D'ETAT****A/ Epreuves écrites d'admissibilité :****1 - Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (Histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme ;
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2 - Epreuve professionnelle en rapport avec la spécialité du candidat :****Anatomie physiologie :**

- l'étude élémentaire de la cellule ;
- l'étude élémentaire des différents tissus et organes ;
- l'anatomie physiologie des grands appareils ;
- la croissance osseuse ;
- l'anatomie descriptive et fonctionnelle.

**Pathologie médico - chirurgicale et rééducation :****Traumatologie - orthopédie et rééducation :**

- les fractures ;
- les entorses ;
- les luxations ;
- les lésions des parties molles ;
- les différentes localisations des traumatismes.

**Rhumatologie et rééducation :**

- les rhumatismes inflammatoires et dégénératifs ;
- les arthropathies d'origine nerveuse ;
- les pathologies ab - articulaires.

**Pathologie infantile et rééducation :**

- les pathologies congénitales et acquises.

**Pathologie sportive et rééducation :**

- la physiologie du mouvement adapté aux gestes sportifs ;
- la physiologie de l'effort en rapport à la diététique et le dopage ;
- les pathologies spécifiques dans les différentes disciplines ;
- les moyens thérapeutiques ;
- les lésions de l'appareil locomoteur ;
- la chirurgie dans les pathologies sportives.

**Neurologie et rééducation :**

- la sémiologie neurologique ;
- les différents syndromes et pathologies.

**Pathologie respiratoire et rééducation :**

- la sémiologie ;
- les principes de la kinésithérapie respiratoire ;
- la bronchopneumopathies chroniques obstructives ;
- la pathologie infectieuse et tumorale ;
- la pathologie de la paroi et des plèvres ;
- la chirurgie thoracique.

**3 - Langue étrangère : (français ou anglais)**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.

**15. - PROGRAMME DU CONCOURS SUR  
EPREUVES POUR L'ACCES A LA FORMATION  
D'OPTICIEN LUNETIER DIPLOME D'ETAT**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :**

**1- Culture générale :**

- la politique de santé en Algérie ;
- la politique de prévention en Algérie en matière de santé ;
- l'éthique et la déontologie dans les professions de santé ;
- l'information, l'éducation et la communication ;
- la famille algérienne (histoire, coutumes et traditions) ;
- l'économie de marché ;
- la prévention des fléaux sociaux ;
- la pauvreté dans le monde ;
- l'environnement ;
- les ressources hydriques en Algérie ;
- la culture algérienne ;
- les catastrophes naturelles ;
- la démocratie ;
- le multipartisme.
- la population mondiale et le développement ;
- l'histoire de l'Algérie (1954 à 1962).

**2 – Epreuve professionnelle en rapport avec la  
spécialité du candidat :**

**Optique physiologique :**

- la dioptrique oculaire ;
- le système optique de l'œil ;
- l'œil sphérique ;
- l'œil sphérique non corrigé ;
- l'œil astigmatique corrigé et non corrigé ;
- l'œil aphaque ;
- la vision binoculaire ;
- l'œil mobile ;
- les défauts de la vision binoculaire.

**Orthoptie - Strabologie :**

- l'introduction à l'examen orthoptique ;
- l'étude de la déviation ;
- les mécanismes d'apparition de la correspondance de BERENS et la baguette de MADDOX ;
- les verres striés de BAGGOLONI ;
- les post-images de BIELSCHOWSKI et LANCASTER ;
- les appareils permettant de mettre en évidence une fonction binoculaire ;
- le traitement de l'amblyopie.

**Technologie du verre :**

- les règles générales d'organisation et de sécurité de travail ;
- les techniques et les moyens de réalisation d'un verre ;
- la réalisation manuelle d'une paire de verres droit et gauche pour monture en matière plastique et métallique ;
- la réalisation de montage à la machine automatique ;
- la réalisation de montages automatiques à biseaux libres et glace ;
- les différents montages spéciaux.

**3- Langue étrangère : (français ou anglais).**

- étude d'un texte suivie de questions dans l'une des langues précitées.

**B/ Epreuve orale d'admission définitive :**

- elle consiste en un entretien avec les membres du jury et portant sur le programme du concours sur épreuves d'une durée de trente (30) minutes.